

**PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
Tenu le 14 juin 2022 – 9h00  
Au Centre Saint-Pierre, 1212 Panet , Montréal**

**Présences :**

Renaud Judic, AMDI  
Sylvie Alarie, l'Arche Montréal  
Julie Champagne, Autisme Montréal  
André Paré, Centre au puits  
Dianne Sabourin, CU CROM  
Isabelle Perrin, CU DI-TSA, CIUSSS du CS-Mtl  
Chentale de Montigny, Compagnons de Montréal  
Vincent Cheval, Corporation L'Espoir  
Suzanne Beaulieu, La Gang à Rambrou  
Patricia Hidalgo, La Ressource  
Cindy Schwartz, Les Muses  
Julia Weisser, Les Muses  
Yanet Tores, Maison répit OASIS

Stéfania Tremblay, Les jumeleurs  
Delphine Ragon, PARDI  
Geneviève Labrecque, RT21  
Karine Boivin, Rêvanous  
Marjolaine St-Jules, Rêvanous  
Laurence Labelle, RUTA  
Marianne Dupéré, Sans oublier le sourire  
Marc-Aurèle Quintal, Sans oublier le sourire  
Marie-Josée Dodier, Services résidentiels Chez-Soi  
Carolyne Lavoie, SPPH  
Johanne Téodori, Un Prolongement à la Famille  
Lyne Charlebois, WIAIH

**Invitées :**

Ghislaine Goulet, CRADI  
Brigitte Nadon, prise de notes

**Ordre du jour proposé**

1. Ouverture de l'AGA et mot de bienvenue du président
2. Confirmation du quorum
3. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA du 14 juin 2022
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 9 juin 2021
6. Présentation du rapport d'activités 2021-2022
7. Présentation du rapport financier 2021-2022
8. Nomination des vérificateurs pour l'année financière 2022-2023
9. Présentation des objectifs 2022-2023
10. Présentation des prévisions budgétaires 2022-2023
11. Élection des administrateurs - 2 postes à combler :
  - a. Élection d'un président d'élection
  - b. Présentation des candidats
  - c. Vote

12. Remerciements et levée de l'assemblée

### **1. Ouverture de l'AGA et mot de bienvenue du président**

Le président sortant du CRADI, Marc-Aurèle Quintal, ouvre la rencontre à 9h19.

### **2. Confirmation du quorum**

Le quorum est constaté : 18 membres votants sont présents.

### **3. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée**

*Résolution no AGA20220614-1*

*Il est proposé par Sylvie Alarie et appuyé par Thérèse Chapdelaine de nommer Marc-Aurèle Quintal président de l'assemblée.*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

*Résolution no AGA20220614-2*

*Il est proposé par Sylvie Alarie et appuyé par Thérèse Chapdelaine de nommer Brigitte Nadon secrétaire de l'assemblée.*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

Ghislaine Goulet remercie les personnes qui l'ont aidée à chercher une présidence d'assemblée, mais personne n'étant disponible, elle a demandé à Marc-Aurèle Quintal. Ce qui n'est pas dans les habitudes du CRADI et elle le remercie d'avoir accepté.

### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA du 14 juin 2022**

Il est demandé d'ajouter le point :

- 11. Ratification des actes des administrateurs 2021-2022.

*Résolution no AGA20220614-3*

*Il est proposé par Chentale de Montigny et appuyé par Geneviève Labrecque d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

### **5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 9 juin 2021**

- Marianne Dupéré apparaît dans les présences, mais elle était absente;



COMITÉ RÉGIONAL POUR L'AUTISME  
ET LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

- Une certaine Marianne Dupuis apparaît au procès-verbal, mais elle n'est pas dans la liste de présences.

Ce sera vérifié ultérieurement.

*Résolution no AGA20220614-4*

*Il est proposé par Sylvie Alarie et appuyé par Thérèse Chapdelaine d'adopter le procès-verbal du 9 juin 2021, avec les corrections mentionnées.*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

## **6. Présentation du rapport d'activités 2021-2022**

Ghislaine Goulet présente le point.

Elle explique que le rapport annuel soumis aujourd'hui ne représente pas complètement les travaux réalisés en 2021, car elle n'a pas les données de la coordonnatrice, absente pour une raison de santé.

Au niveau national, comme d'autres organismes, le CRADI ne se sent pas représenté par son regroupement, l'AQRIPH. Une réflexion de fond est prévue à l'automne. Le CRADI travaille avec DéPhy Montréal pour faire entendre la voix de Montréal.

*Une membre demande dans quelle proportion les personnes présentant une DI ou un TSA de Montréal sont représentées sur l'ensemble des personnes représentés par l'AQRIPH. Ghislaine Goulet répond environ le tiers des personnes au Québec. Elle ajoute que le regroupement de la capitale nationale n'est pas membre de l'AQRIPH non plus.*

Le CRADI à L'invitation du Comité des usagers du CRDITED de Montréal et du PARDI a participé à des rencontres avec le RIPPH pour développer des outils destinés aux personnes et aux familles, pour les aider à comprendre ce dont il est question

*Dans ces rencontres avec le RIPPH, a-t-il été nommé que nous ne sommes pas d'accord avec l'interprétation qu'en fait le gouvernement? Ghislaine Goulet assure que les personnes présentent en sont conscientes..*

*Il est important que les parents comprennent ces nuances.*

L'atmosphère s'est améliorée dans les rencontres avec le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

*Qu'est-ce qui minait l'atmosphère?* Ghislaine Goulet répond le manque de confiance de part et d'autre, qui a été nommé. Maintenant, on se teste.

*Qu'advient-il du comité destiné à faire une plate-forme en l'habitation?* Ghislaine Goulet explique que le comité n'a pas été actif dans la dernière année, il est prévu que les comités reprennent cette année.

*En janvier dernier, un comité devait se mettre en place sur les personnes vivant avec une déficience intellectuelle en situation d'itinérance.* Ghislaine Goulet explique que ce dossier a été travaillé avec la coordonnatrice, qui est absente.

*Une membre salue l'initiative. Elle avait approché le RAPSIM il y a quelques années et avait reçu un accueil peu favorable.*

*Des membres saluent le travail du personnel et du conseil d'administration, qui a pris le relais pour pallier le manque de personnel.*

*Résolution no AGA20220614-5*

*Il est proposé par Sylvie Alarie et appuyé par Vincent Cheval d'adopter le rapport d'activités 2021-2022 tel que présenté.*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

## **7. Présentation du rapport financier 2021-2022**

Nathalie Duquette, de la firme SLBO présente les états financiers vérifiés.

## **8 Nomination des vérificateurs pour l'année financière 2022-2023**

*Résolution no AGA20220614-6*

*Il est proposé par Stéfania Tremblay et appuyé par André Paré de reconduire le mandat de la firme SLBO pour la vérification des états financiers de 2022-2023.*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

## **9. Présentation des objectifs 2022-2023**

Ghislaine Goulet indique que le document a été rédigé en l'absence de la coordonnatrice et que certains éléments pourraient être modifiés.



COMITÉ RÉGIONAL POUR L'AUTISME  
ET LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

*Une membre demande des précisions sur le forum montréalais? Ghislaine Goulet répond que le CRADI travaille sur ce projet depuis trois ans. On veut faire un forum pour parler des problèmes, mais aussi des solutions.*

Il y a beaucoup de travail à faire. Ghislaine Goulet lance un appel à une plus grande participation des membres aux différents travaux et comités.

## **10. Présentation des prévisions budgétaires 2022-2023**

Marc-Aurèle Quintal présente les grandes lignes des prévisions budgétaires. Ghislaine Goulet précise que le budget doit être déficitaire, car des sommes affectées aux ressources humaines doivent être dépensées.

*En quoi consistent les 13 000 dollars du CIUSSS? Ghislaine Goulet répond qu'il s'agit d'un montant compensatoire pour la participation du CRADI au Comité de liaison. Ce montant ne sera pas récurrent et se terminait en 2021-2022.*

*Résolution no AGA20220614-7*

*Il est proposé par Thérèse Chapdelaine et appuyé par Marianne Dupéré d'adopter les prévisions budgétaires 2022-2023 telles que présentées.*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

## **11. Ratification des actes des administrateurs**

*Résolution no AGA20220614-8*

*Il est proposé par Marjolaine St-Jules et appuyé par Carolyne Lavoie de ratifier les actes des administrateurs pour l'année 2021-2022.*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

## 12. Élection des administrateurs - 2 postes à combler :

### a. Élection d'un président d'élection

*Résolution no AGA20220614-9*

*Il est proposé par Marianne Dupéré et appuyé par Marjolaine St-Jules de nommer respectivement Marc-Aurèle Quintal et Brigitte Nadon président et secrétaire d'élections.*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

### b. Présentation des candidats

On rappelle que le conseil d'administration est composé de cinq postes numérotés. Cette année, les deux postes paires et celui de Marc-Aurèle Quintal, qui avait demandé un mandat d'un an, sont en élections.

Johanne Téodori, appuyée par Chentale de Montigny, propose Geneviève Labrecque. Cette dernière accepte.

Geneviève Labrecque, appuyée par Marie-Josée Dodier, propose Johanne Téodori. Cette dernière accepte.

Marc-Aurèle Quintal, appuyé par Sylvie Alarie, propose Chentale de Montigny. Cette dernière accepte.

### c. Vote

Puisqu'il y a trois postes à pourvoir, Geneviève Labrecque, Johanne Téodori et Chentale de Montigny sont élues par acclamation.

## 13. Remerciements et levée de l'assemblée

Ghislaine Goulet remercie chaleureusement Marie-Josée Dodier et Marc-Aurèle Quintal pour leurs années passées au conseil d'administration.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Marie-Josée Dodier, appuyée par Marjolaine St-Jules, propose la levée de l'assemblée à 11h28.



Chentale de Montigny, Présidente du conseil d'administration